

0,90 €

Edition de Paris

le Parisien

75

LUNDI 9 OCTOBRE 2006

www.leparisien.com

N° 19311

Santé

« Nous appelons les anesthésistes à ne plus s'assurer à la Sécu... »

BRUNO GOMEZ, porte-parole de l'Association des anesthésistes libéraux

C'EST une première en France : les représentants d'une profession médicale, les anesthésistes libéraux, appellent leurs confrères à se détourner de la Sécurité sociale pour s'assurer auprès de compagnies européennes. Leurs explications.

Apparemment, vous êtes très en colère contre la Sécurité sociale, pourquoi ?

■ **Bruno Gomez.** En effet, l'assurance maladie ne nous donne plus les moyens de respecter les normes internationales de travail appliquées aux anesthésistes. De plus, nos honoraires, qui, je le rappelle, sont 1,5 à 4 fois inférieurs à la moyenne des tarifs européens, sont bloqués depuis quinze ans. Nous ne pouvons plus exercer notre métier. Aucune profession n'accepterait un tel traitement, voilà pourquoi nous ne sommes pas satisfaits.



(DR)

dire qu'à titre personnel j'ai quitté la Sécurité sociale française depuis deux ans pour une assurance belge. Cela me coûte désormais trois fois moins cher et je suis nettement mieux remboursé qu'avant. Tout simplement parce que mon assurance n'est pas fonction de mes revenus mais uniquement du niveau de couverture que j'ai choisi. Et cela m'a même permis de regagner du pouvoir d'achat. Voilà pourquoi il nous semble intéressant de le faire savoir.

A qui voulez-vous le faire savoir ?

L'Association des anesthésistes libéraux s'est engagée à informer l'ensemble de ses patients de la possibilité que leur donne désormais la réglementation européenne de s'assurer ailleurs qu'en France. D'ailleurs, je vous précise qu'un site Internet va être prochainement lancé, il s'appellera www.libreassurance-maladie.eu et sera bien évidemment accessible à tous. Il faut que chacun puisse profiter des opportunités découlant des directives européennes au passage ratifiées par la France.

Ne craignez-vous pas de remettre en cause le principe de solidarité sur lequel est fondé notre système social ?

De quelle solidarité parle-t-on ? En France, nous sommes les cotisants les plus taxés et les moins bien remboursés, où est la solidarité ? Nous, professionnels, ne pouvons plus faire décemment notre travail, alors oui, je ne me sens pas solidaire de ceux qui gèrent la Sécurité sociale dans ces conditions. Vous savez, mes confrères comme moi-même travaillons près de quatre-vingts heures par semaine, nous n'en pouvons plus. Les Français doivent comprendre.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-MARC PLANTADE

« Il existe en Europe des assurances bien moins onéreuses et qui offrent des garanties supérieures »

Qu'allez-vous faire ?

Nous avons décidé le samedi 1^{er} octobre d'appeler nos 700 adhérents qui représentent les 3 000 professionnels du secteur à s'assurer socialement ailleurs qu'à l'assurance maladie. Il existe en Europe des assurances bien moins onéreuses que la Sécurité sociale et qui offrent des garanties supérieures, nous allons nous tourner vers elles.

Quitter la Sécu, ce n'est pas rien...

Certes, ce n'est pas toujours très facile, mais je peux vous